



# INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71  
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

## Rétrospective Ur sell war-gil

L'agenda de l'association depuis le 7 février 2019 :

### Février

**Le 7**, rencontre départementale des présidents d'EPCI du Finistère et de leur directeur sur le thème de la transition énergétique au siège de Pays d'Iroise Communauté - Lanrivouré

**Le 7**, resserrement de l'équipe technique AMF 29, arrêt pour une durée indéterminée d'une des trois collaboratrices AMF 29 (La seconde en congés maternité remplacée par Marlène GUEZENNEC)

**Le 11**, RDV technique préparatoire à l'espace culturel de Briec : calage de l'Assemblée Générale du 5 avril 2019

**Le 15**, préparation du dossier Congrès national 2019 (transports et hébergements)

**Le 21**, sortie d'Info-Maires N° 81

**Le 22**, RDV des trésoriers et directrice AMF 29 au cabinet comptable : vérification des pièces comptables et examen du projet de bilan 2018 (base du prévisionnel 2019) à Brest

**Le 26**, réunion d'exécutif restreint : petit bureau AMF 29 (comptabilité et RH)

### Mars

**Le 1<sup>er</sup>**, envoi des convocations et invitations à l'AG 2019

**Le 8**, réunion de travail avec l'UBO porteur de la consultation inédite lancée dans le cadre des Assises des Maires de Bretagne

**Le 15**, établissement des CR d'activités 2018 direction AMF 29- dossier AG.

**Le 16**, relances téléphoniques AG (Quorum)

**Le 22**, réunion d'exécutif : Conseil d'administration AMF 29 (Quitus comptes 2018 et organisation de l'AG)

**Le 25**, envoi des cartons d'accès aux Assises des Maires de Bretagne et gestion des retours & questionnements

**Le 26**, préparation des supports de projection de l'Assemblée générale

**Le 29**, relances téléphoniques AG (Quorum)

### Avril

**Le 1<sup>er</sup>**, envoi des communiqués de presse Assemblée générale (PQR)

**Le 2**, conférence de presse dans le cadre des Assises des Maires de Bretagne - Rennes (PQR- médias nationaux & internationaux)

**Le 3**, Assises des Maires de Bretagne à Saint-Brieuc Ploufragan

**Le 4**, réunion de travail avec l'UBO (résultats finistériens questionnaire)

**Le 4**, retour de congés maternité d'Emilie LE MAUGUEN

**Le 5**, Assemblée générale annuelle de l'AMF 29 à Briec

**Le 8**, remise des rédactionnels Info-Maires au maquettiste (BAT 1 le 12 avril, BAT final le 19 avril)

**Le 18**, rencontre du président CAP et du colonel DUVERNAGE, commandant du groupement de gendarmerie du Finistère - Brest

**Le 19**, envoi des invitations à la journée annuelle des femmes Maires et parlementaires du 16 mai et calage (questionnaire établi par Mme Cécile NAY, 1<sup>ère</sup> VP accueillant cette journée 2019 sur la commune de Gouézec)

## Le mot du Président Gerig ar Prezidant

### La communion des maires bretons



Grand rassemblement pluraliste inédit en Bretagne, en présence du Président de la République

Le 3 avril dernier à Saint Brieuc, plus de neuf cents Maires de tous nos territoires, finistériens, costarmoricains, morbihannais, brétiliens, sont venus exprimer leurs préoccupations et leurs attentes, mais aussi -et surtout- leur vision d'avenir.

Outre les témoignages pertinents et les annonces de ce grand rassemblement (largement commenté dans les médias et sur lesquels je ne reviendrai pas ici), cette matinée des **premières Assises des Maires de Bretagne**, aura marqué les esprits par l'unité, voire l'union, des femmes et des hommes ceints de leur écharpe tricolore.

Au-delà de la diversité des sensibilités républicaines, et de la pluralité des communes bretonnes, chaque maire s'est senti porté par l'élan de solidarité et de cohésion de cette assemblée inédite.

Et ce n'est pas rien par les temps chahutés et empreints d'individualisme traversés par notre pays ces derniers mois : nous, Maires ruraux, urbains, littoraux, avons démontré avec force notre capacité à travailler ensemble, à regarder vers le même horizon, celui de l'avenir de notre région !

Il nous a fallu réfléchir d'abord, par une large participation au questionnaire adressé début février par l'Université de Bretagne Occidentale\* aux 1 208 Maires de Bretagne, aux 59 présidents d'EPCI, aux quatre président(e)s de conseils départementaux et au président de la Région. (\*département de géo- Archi-

ecture de l'UBO avec le concours de l'UBS, de Sciences Po Rennes et de l'université de Rennes). Décrypter ensuite, et vous trouverez en ligne sur le site de l'AMF 29 les résultats et analyses de cette grande concertation régionale.

Rassembler enfin, et ce n'était pas gagné dans un temps record et avec les contraintes d'organisation qu'impose une venue présidentielle, le Président de la République ayant choisi la Bretagne puis la Corse pour marquer la fin du marathon des grands débats nationaux.

Ensemble, les élu(e)s ont ravivé pour quelques heures l'image de ce qui fait la force et l'identité de la Bretagne : sa détermination et son esprit de solidarité.

Aux côtés de mes homologues des AMF 22, 35 et 56, je remercie ici très sincèrement toutes les synergies qui se sont associées sur ce projet inédit d'Assises, ainsi que tous les Maires qui se sont mobilisés, parfois aux aurores, pour se retrouver à Saint-Brieuc.

Une véritable « communion » s'est produite à mon sens, même si l'origine ecclésiastique de ce mot latin peut surprendre associé aux Maires que nous sommes, garants de la Laïcité. Il signifie pourtant « uni avec » et désigne le lien spécifique d'union que nous avons avec une autre personne... et c'est peut-être là ce que nous garderons en mémoire de ces premières Assises des Maires de Bretagne.

Bien sincèrement,  
Dominique CAP



EDF Collectivités

Nous oeuvrons pour l'attractivité des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

## Présence présidentielle aux premières Assises des Maires de Bretagne



Les femmes maires mises à l'honneur sur les premiers rangs



Accueil présidentiel

Le mercredi 3 avril se sont tenues, à Saint-Brieuc Ploufragan, les **premières Assises des Maires de Bretagne** en présence en fin de matinée du Président de la République et d'une délégation ministérielle. De très nombreux sujets ont été évoqués dont : le droit à l'expérimentation, la ruralité, l'intercommunalité, la mobilité, la prise en charge des personnes dépendantes, le logement social, l'école, le déploiement de la fibre, la fiscalité locale, la loi littoral et la complexité administrative et normative (liste non exhaustive).



Portage de ces Assises inédites par les quatre président(e)s des AMF Bretagne, avec le soutien de la Région Bretagne



## Assemblée générale de l'AMF 29, salle comble à Briec



Le vendredi 5 avril, s'est tenue l'**Assemblée générale annuelle du réseau pluraliste finistérien** : après la partie statutaire, l'UBO est venue décrypter les résultats finistériens de la consultation régionale organisée dans le cadre des Assises des Maires de Bretagne. La parole a été donnée aux maires (le compte-rendu, en cours de retranscription à date de cette impression, sera mis en ligne sur le site de l'AMF 29).



Photos AMF 29

## DGF et dotations d'investissement 2019

Conformément aux engagements pris par le Président de la République, la dotation globale de fonctionnement reste globalement stable (+ 0,48 %) pour la deuxième année consécutive, avec un montant de 235 M€ attribués aux communes et EPCI du Finistère.

La DGF des communes est composée d'une dotation forfaitaire, variant d'une année sur l'autre en fonction de l'évolution de la population et de l'écrêtement fixé par le Comité local des finances pour financer les dotations de péréquation, et de trois dotations de péréquation destinées à réduire les écarts de richesses et de charges observés entre les communes :

- la dotation de solidarité urbaine (DSU) versée aux communes urbaines dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées,
- la dotation de solidarité rurale (DSR) pour les communes rurales,
- la dotation nationale de péréquation (DNP), destinée à assurer la péréquation de la richesse fiscale entre les communes.

En 2019, la DSU et la DSR augmentent de 180M€ au niveau national par redéploiement depuis la dotation forfaitaire, dont 1,4M€ en faveur des communes finistériennes. 264 communes du Finistère bénéficient de la DSR.

Ce mécanisme de péréquation «verticale» (de l'État vers les collectivités) sera complété dans les prochaines semaines par le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales,

mécanisme de péréquation « horizontale » (entre les collectivités) dont le montant restera stable en 2019 (1 milliard d'euros).

En complément de la DGF, l'État soutient l'investissement des communes via la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

L'enveloppe DETR attribuée au Finistère pour l'année 2019 atteint 13,6 M€ (en hausse de 3,3 % par rapport à 2018). Sur les 241 demandes de subvention déposées, 155 ont pu être retenues.

L'enveloppe DSIL de 34,8M€ attribuée à la région sera répartie de la façon suivante :

- une part «centralités» de 9,5 M€ destinée à financer à hauteur de 6M€ les projets matures des conventions Action cœur de ville (pour le Finistère : Quimper et Morlaix) et à hauteur de 3,5M€ les opérations retenues dans le cadre des appels à candidatures «dynamisme des villes et bourgs ruraux » au titre du volet territorial du CPER ;
- et une part de 25,3M€ visant à financer les contrats de ruralité et les opérations correspondant aux grandes priorités thématiques de la DSIL. La dotation attribuée dans ce cadre au Finistère s'élève à 6,8 M€.

La programmation de ces crédits sera arrêtée au niveau régional au début de l'été.

## En direct avec le Conseil départemental War-eeun gant ar C'huzul-departamant

### «Jeunes en Finistère» ou comment FAIRE AVEC les 16-25 ans en Finistère

La Jeunesse figure parmi les thèmes emblématiques du projet de mandat mis en œuvre par le Conseil départemental du Finistère. Après avoir fortement accompagné la plateforme «Projets Jeunes en Finistère» ou encore créé «Parole de Jeunes» qui permet de libérer la parole des jeunes finistériennes et finistériens sur des sujets de société, le Conseil départemental du Finistère franchit une étape supplémentaire, co-construire les politiques publiques non plus pour mais avec les jeunes.

Un premier groupe d'une trentaine de jeunes s'est donc réuni le 26 mars, suivi d'une réunion élargie rassemblant près de 80 jeunes le 9 avril à la Maison du Département pour parler des problématiques de pauvreté.

L'idée est donc la suivante : rassembler un échantillonnage représentatif de jeunes finistériennes et finistériens de 16 à 25 ans pour discuter, échanger entre eux et avec les services et élu.e.s du Conseil départemental sur trois sujets pour 2019 à savoir la pauvreté (dans la cadre de la mission d'étude plan pauvreté du Département), sur les mobilités et l'environnement. Après des temps de discussions, des ateliers se tiennent pour avancer concrètement sur les sujets.

Les propositions, observations, contributions de ce comité Jeunes viendront ensuite soit compléter, soit émettre un avis (à l'image d'un CESE) sur les rapports votés au sein de l'assemblée départementale.

Le Conseil départemental souhaite être au plus près des préoccupations des jeunes de notre département et ainsi construire ensemble des réponses adaptées au besoin de tous. Un représentant de ce comité sera d'ailleurs invité à prendre la parole en séance plénière pour présenter leurs avis sur les rapports et leurs propositions.

#### Le Conseil départemental au cœur du renouvellement du Label !

La Pointe du Raz vient de voir son label «Grand Site National de France» renouvelé. Partenaire des communautés de communes, le Conseil départemental a activement accompagné le dossier de renouvellement du label. Qu'il s'agisse du service Espace Naturels Sensibles ou de l'agence d'attractivité Finistère 360, plus d'une dizaine d'agents départementaux ont œuvré avec la Communauté de communes et le syndicat mixte de la Pointe du Raz pour conserver cette reconnaissance nationale pour ce joyau finistérien ! La démarche a pour objectif de favoriser le développement durable du territoire. Elle a été construite avec ses habitants, ses acteurs associatifs et économiques qu'il faut remercier pour leur grande implication. La mise en œuvre s'appuiera sur la même méthode : mobilisation et concertation.



L'égalité entre les femmes et les hommes déclarée «Grande cause nationale» du quinquennat par Emmanuel Macron en 2017 se traduit par un ambitieux plan d'action gouvernemental. En 18 mois, plus de 100 actions concrètes ont été initiées et le travail se poursuivra cette année grâce à un budget record de 530 millions d'euros engagés. Le sujet sera également au premier plan de la présidence du G7 que la France assure depuis le 1er janvier 2019 pour un an.

Cette lutte contre les inégalités de genre, transversale à toutes les politiques publiques, doit trouver une résonance particulière sur nos territoires, en particulier les territoires fragiles où ces inégalités s'accompagnent souvent de difficultés économiques et sociales.

Pour accompagner les acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion, de l'orientation, du développement mais aussi les élus et élus locaux, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) en partenariat avec le ministère du Travail et le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, vient d'éditer un guide pour «Favoriser l'accès à l'emploi des femmes dans les territoires ruraux».

Ce guide rappelle les orientations qui peuvent constituer le fil rouge des politiques locales dans ce domaine, notamment :

- l'importance d'agir dans une approche territorialisée en tenant compte de la situation (géographique, démographique, socio-économique...), des besoins et des ressources souvent spécifiques à chaque territoire ;
- la plus-value de la démarche de projet à partir d'un diagnostic territorialisé et partagé, s'inscrivant dans des politiques partenariales (du contrat de plan État-région au contrat de ruralité) prenant en compte la dimension systémique des inégalités sexuées et mobilisant des partenaires pluriels (État, collectivités territoriales, acteurs économiques et sociaux...) ;
- l'exigence d'une augmentation et d'une adaptation de l'offre de garde d'enfants aux besoins des familles mais également des entreprises des territoires ruraux de façon à tenir compte en particulier des horaires de travail atypiques et/ou des contraintes de mobilité ;
- la prise en compte la diversité des situations des femmes

(jeunes femmes, seniors, personnes en situation de précarité, femmes peu ou au contraire diplômées...) en mobilisant les dispositifs appropriés (par exemple, le nouveau plan de lutte contre la pauvreté) et en offrant à toutes les femmes, quel que soit leur niveau de diplôme des perspectives d'emploi durable et valorisant ;

- l'égalité professionnelle qui nécessite d'avancer dans la mixité professionnelle alors qu'en France seuls 17 % des métiers sont mixtes,
- une meilleure conciliation des temps de vie personnels et professionnels.

Promouvoir l'accès à l'emploi des femmes dans les territoires ruraux, c'est favoriser une plus grande égalité non seulement dans le champ du travail, mais également dans la société, au bénéfice de toutes et tous.

Promouvoir l'action des femmes en politique est un autre axe majeur pour le développement de nos territoires. 10% en 2001, 13% en 2008 et 16% en 2014, le pourcentage de femmes maires progresse, mais trop lentement. L'instauration de la parité et la présence croissante des femmes dans les conseils municipaux constituent certes des progrès mais il reste beaucoup à faire notamment pour assurer une meilleure représentativité au sein des exécutifs des intercommunalités, désormais lieu stratégique du pouvoir local, où les femmes restent quasiment invisibles (7% de présidentes d'EPCI).

Le 8 mars a été l'occasion de lancer en Bretagne une nouvelle démarche baptisée «Parité 2020 : citoyenne aujourd'hui, maire demain ?», initiée par Elles Aussi avec le soutien de la région Bretagne et de la préfecture de Région en conclusion d'une recherche action et d'un rapport d'étude dressant un diagnostic du territoire breton. Objectifs de cet appel, gagner une représentation plus juste et équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils et créer une dynamique afin de voir plus de femmes élues en 2020 en Bretagne dans les fonctions exécutives. Une initiative à laquelle nous pouvons tous contribuer en partageant nos expériences auprès de toutes les femmes qui hésitent, réfléchissent, et en encourageant, soutenant toutes celles qui envisagent peut-être d'être candidates et/ou têtes de listes aux prochaines élections.

<http://ellesaussi.org/images/Appel-2020-Bretagne.pdf>

Jean-Charles LARSONNEUR,  
député du Finistère

**Votre assureur de proximité,  
au coeur de vos collectivités !**



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici